



p.8 *Bâtiments*
Transition
énergétique



p.11 *Solidarité*
Le premier
Téléthon



p.12 *Jeunesse*
Retour sur les
animations de Noël



p.20 *Histoire*
Évolution de la
population caillotine

Le Caillotin

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

n° 117
Janv. 2023

Bonne année

2023

Meilleurs vœux



AGENDA

DE FÉVRIER À AOÛT 2023

FÉVRIER 2023

4 février : Repas-spectacle de magie du ROS-Foot

MARS 2023

5 mars : Repas des aînés

11 mars : Soirée dansante apéritif, Fluo Party 80/90's

du 18 au 26 mars : Salon d'Hiver

19 mars : Vide-greniers puériculture

19 mars : Commémoration du 19 mars 1962

AVRIL 2023

1^{er} avril : Carnaval pour les enfants

16 avril : Chasse aux œufs de Pâques

22 avril : Concert de gala de la chorale *Les Voix Caillotines*

30 avril : Randonnée du Muguet du ROS-Cyclo

MAI 2023

8 mai : Commémoration du 8 mai 1945

13 mai : Repas-spectacle cabaret-transformistes

27 mai : Deux concerts exceptionnels des *Voix Caillotines* à l'Espace Gérard Philippe

JUIN 2023

3 juin : Concert de l'Orchestre d'harmonie de Rosières

JUILLET 2023

2 juillet : *La Rosarienne* du ROS-Cyclo

13 juillet : Fête nationale et feu d'artifice

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur l'application **Intramuros**



EDITO



Mesdames, Messieurs,

L'année 2022 venant de se terminer, nous pourrions effectivement faire un bilan pas toujours réjouissant des événements marquants, mais il est bien connu que nous ne bâtissons pas l'avenir en regardant en arrière.

Alors je souhaite, pour 2023, que le temps emporte avec lui les mauvais souvenirs, que nous ayons suffisamment de nostalgie pour nous rappeler d'où nous venons, et assez d'espoir pour toujours courir vers ce que nous souhaitons.

L'année 2022 aura été une année très chargée, les différentes actions menées par la municipalité ont été très constructives.

Notre engagement est de maintenir le cadre de vie de notre commune, continuer à faire vivre Rosières, malgré un contexte économique très difficile, poursuivre son développement, *développement maîtrisé*, afin que Rosières puisse garder son identité.

Nous poursuivons notre engagement à faire en sorte que chaque secteur, constituant notre commune, puisse bénéficier de financements ou équipements adaptés à leurs besoins.

De nombreux projets sont en cours :

- la création d'un terrain de foot synthétique,
- la mise en accessibilité de l'ensemble de nos bâtiments,
- la réfection de l'isolation des bâtiments les plus énergivores,
- le remplacement de l'ensemble des éclairages en led dans le complexe sportif afin de contribuer à la maîtrise de nos dépenses énergétiques.

D'autres actions seront menées en 2023, qui, nous en sommes conscients, impacteront certainement les Callotines et Caillotins, telles que l'extinction des éclairages de rues à certaines heures de la nuit.

Ces décisions sont nécessaires afin de contenir nos dépenses, poursuivre notre développement et maintenir notre taux de fiscalité.

Et puis prochainement viendront :

- le remplacement de l'ensemble des éclairages des rues en led,
- la réalisation d'une nouvelle restauration scolaire qui devrait voir le début des travaux fin 2023,

- la construction d'un nouveau centre technique afin de regrouper nos agents et qui donnera aussi la possibilité de libérer des locaux pour de nouvelles affectations. Les travaux devraient se dérouler en parallèle avec la restauration scolaire,
- le maillage complet de vélovoies sur l'ensemble de la commune, même si cela a pris un peu de retard, car nous avons souhaité y intégrer la sécurisation de certaines rues,
- la réfection de la place de la mairie afin de rendre celle-ci accessible aux personnes à mobilité réduite, travaux qui devraient commencer au printemps.

Et puis, un chantier de taille qui aura un impact important pour notre commune : la révision complète de notre Plan local d'urbanisation qui est en cours. Il devrait voir le jour début 2024, et nous permettra de mieux maîtriser l'aménagement de notre territoire.

Bien sûr, d'autres projets viendront suivant les nécessités.

Voilà nos actions démarrées en 2022, qui se poursuivront en 2023, avec l'équipe municipale qui définit ensemble les priorités, les projets et les objectifs, en cherchant toujours le plus juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenables financièrement.

Bien évidemment, tout cela ne peut être réalisable sans une équipe soudée, investie, une population attentive, des acteurs économiques dynamiques.

Je souhaite à chacun d'entre vous, à l'ensemble des Caillotines et Caillotins, une belle et heureuse année 2023, qu'elle nous amène sur le chemin de la sérénité, la santé et la prospérité.

Arnaud RAYMOND

Maire

*Conseiller communautaire délégué
Troyes Champagne Métropole*

Le Caillotin

- **Directeur de la publication** : Arnaud RAYMOND
- **Comité de lecture** : Commission Affaires sociales, communication et cadre de vie
- **Création, mise en page** : SYSCOM' (www.agence-syscom.com)

- **Impression** : La Renaissance
- **Crédits photos** : Mairie de Rosières
- **Dépôt légal** : 26-330/0

• LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 septembre 2022

Le Conseil Municipal :

• **A APPROUVÉ** le versement d'un fonds de concours pour un montant de 3 321,70 € TTC à la société Enedis pour les travaux d'extension du réseau électrique rue du Chêne.

• **A DEMANDÉ** au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube l'extension de l'installation communale de l'éclairage public rue Marcel Pagnol et **S'EST ENGAGÉ** à verser un fonds de concours s'élevant à 11 760,00 €.

• **A ADOPTÉ** la décision modificative n° 2 du budget principal.

• **A ACCEPTÉ** l'avenant à la convention générale conclue avec l'Association Rosières-Omni-Sports pour le versement de la subvention.

• **A ABROGÉ** la délibération n°2022-06-046 du 27 juin 2022 relative à l'approbation de la convention d'occupation temporaire du domaine public avec le commerçant Pizzas Naudot.

• **A APPROUVÉ** deux rapports d'évaluation adoptés le 22 juin 2022 par la commission locale d'évaluation des charges et des ressources transférés de Troyes Champagne Métropole :

- le premier est relatif au transfert obligatoire à la communauté de l'agglomération troyenne de la compétence eaux pluviales,
- le second concerne la restitution à la commune de Sainte-Savine de la subvention

attribuée par la communauté d'agglomération au club sportif Sainte-Savine Basket.

• **A ÉMIS** un avis favorable à l'ouverture du supermarché E.Leclerc les dimanches 24 et 31 décembre 2023.

• **A PRIS ACTE** de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service public de l'assainissement pour l'exercice 2021 élaboré par Troyes Champagne Métropole.

• **A PRÉCISÉ** que le temps de travail du poste de directeur de l'école municipale de musique et de l'Orchestre d'harmonie sera basé sur un temps complet, soit 20/20 heures).

• **A APPROUVÉ** le recrutement de deux contrats par le dispositif Parcours Emploi Compétence.

Séance du 17 novembre 2022

Le Conseil Municipal :

• **A APPROUVÉ** le renouvellement, à compter du 1^{er} janvier 2023, pour 5 années, de la convention de prestations intégrées avec la société SPL-XDEMAT permettant de bénéficier des outils de dématérialisation.

• **A ACCEPTÉ** le renouvellement de la convention d'adhésion au service « Archives » du Centre de gestion de la fonctions publique territoriale de l'Aube.

• **A APPROUVÉ** les modalités de remboursement des frais aux élus (frais de déplacement

courants et lors des formations et frais de mission).

• **A MODIFIÉ** la dénomination du chemin rural dit des Capucins afin qu'il devienne rue Marcel Pagnol.

• **A APPROUVÉ** l'organisation d'un séjour en classe de neige pour les élèves de CM2 du 14 au 21 janvier 2023.

• **A AUTORISÉ** le recrutement d'un vacataire pour des travaux ponctuels de prestation graphique.

• **A AUTORISÉ** le Maire à augmenter le temps de travail hebdomadaire de quatre agents et **A MODIFIÉ** le tableau des effectifs.

• **A CRÉÉ** deux emplois permanents (emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial et d'Ingénieur Territorial).

• **A ACCEPTÉ** le montant de la provision pour créances douteuses.

• **A ADOPTÉ** la décision modificative n° 3 du budget principal.

• **A ÉMIS** un vœu en soutien à l'action de l'Association des Maires de France sur la situation des finances locales :

- souhaite que l'Etat respecte le principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales,
- demande à l'Etat de suspendre les réformes législatives et l'ouverture de négociations avec les associations représentatives du bloc communal.



- **A DÉTERMINÉ** l'attribution des prix pour le concours des maisons fleuries pour l'année 2022.
- **A PROCÉDÉ** à l'intégration des frais d'études et d'insertion dans les journaux d'annonces légales.
- **A AUTORISÉ** M. le Maire à signer le contrat d'engagement avec l'AFM-Téléthon pour l'organisation des manifestations à l'occasion du Téléthon.
- **A AUTORISÉ** le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 pour le budget principal et le budget annexe de l'Espace Médical du Chêne.

Séance du 14 décembre 2022

Le Conseil Municipal :

- **A AUTORISÉ** le Maire à confier, à titre de dépôt, les archives de la commune aux Archives départementales de l'Aube.
- **A DÉTERMINÉ** le tarif pour la remise aux normes bactériologiques de la cuisine lorsque la salle des fêtes est prêtée à une association, à partir du 1^{er} janvier 2023.
- **A DÉCIDÉ** la rénovation d'une première tranche de l'installation communale de l'éclairage public et **S'EST ENGAGÉ** au versement d'un fonds de concours au SDEA d'un montant de 113 500 €.
- **A DÉCIDÉ** la réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments communaux (mairie, groupe scolaire, salle des fêtes, centre culturel, gymnase et vestiaires du foot).
- **A ADOPTÉ** la décision modificative n° 4 du budget principal.
- **A CONFIRMÉ** l'absence de versement du régime indemnitaire en cas de congé de longue maladie, congé longue durée ou grave maladie.
- **A AUTORISÉ** le Maire à signer deux avenants avec Troyes Champagne Métropole relatifs à l'augmentation des cotisations pour les services suivants :
 - Conseil en Energie Partagé,
 - Gestion des chiens et des chats errants.
- **A PRIS ACTE** du rapport d'activité de Troyes Champagne Métropole pour 2021.
- **A AUTORISÉ** le Maire à appliquer une série de mesures dans le cadre d'une procédure de médiation suite à un recours contentieux.

Retrouvez les dates de conseil municipal sur le site internet de la commune :

www.commune-rosieres10.fr

Rubrique vie municipale / le Conseil Municipal/ Les séances du CM

● Révision du PLU PLAN LOCAL D'URBANISME



Depuis la rentrée de septembre 2022, le groupe de pilotage du Conseil municipal, en charge de ce dossier, réalise régulièrement des réunions de travail avec le bureau d'études conseil « *Perspectives Urbanisme et Paysage* ». La première phase « élaboration et rédaction du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) du PLU est bien avancée.

Certaines de ces réunions de travail s'effectuent en collaboration avec d'autres partenaires institutionnels :

- Le Syndicat DÉPART (Syndicat d'Études de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne), en charge du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).
- La DDT de l'Aube (Direction Départementale des Territoires).

Cette année 2023 sera la plus dense de ce dossier et nous continuerons à vous informer de l'avancée de cette révision du PLU, qui constitue un élément essentiel et indispensable pour une vision pérenne de l'avenir de notre commune.



TRAVAUX DE VOIRIE

Après quelques années entravées par une actualité impactante (COVID, double élection des équipes municipales, ...), nous avons réussi, en 2022, à réaliser quelques travaux de voirie et notamment :

- **Chemin du Bois Casal** : gestion de l'écoulement des eaux de ruissellement de voirie et création d'entrées charretières. Ces travaux étaient prévus depuis plusieurs années et n'avaient pas encore pu être réalisés (photo ci-contre en haut).
- **Carrefour Victor Hugo/Feuillates** : réalisation d'un passage piétons surbaissé traversant la rue Victor Hugo. Celui-ci permet une traversée protégée située au milieu d'un tronçon trop long de la rue et au croisement avec l'avenue des Feuillates, incitant également les véhicules à ralentir (photo ci-contre en bas).

Nous travaillons, avec notre équipe technique municipale, sur la mise en place d'un programme pluriannuel d'entretien de notre patrimoine viaire et routier pour une vision à court, moyen et long termes.

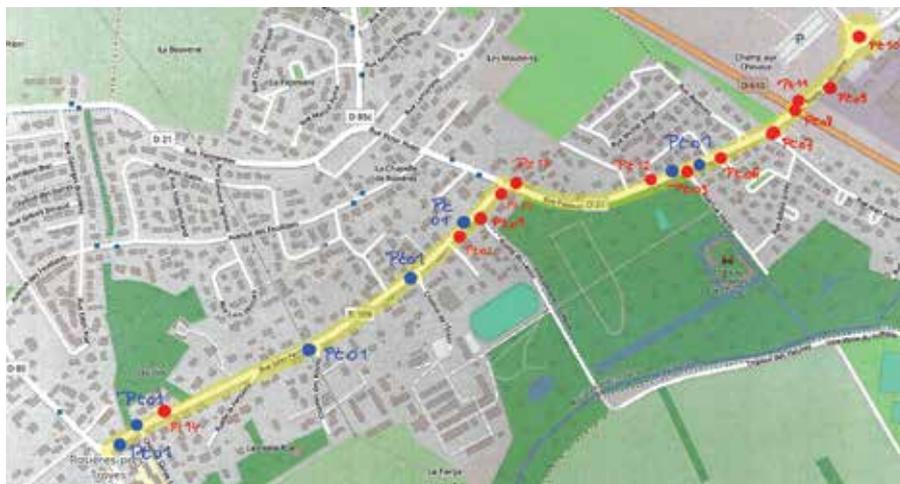


● PISTES CYCLABLES ET VOIES PARTAGÉES « PIÉTONS-VÉLOS »

Dans *la Caillotine* d'octobre dernier, nous vous avons informés de la réalisation de pistes cyclables sur notre commune.

Dans les premiers mois de l'année 2023, l'aménagement de pistes cyclables, et voies partagées « piétons-vélos » verront le jour. Ces réflexions sont menées conjointement avec le Service Local d'Aménagement du Département pour conseils et avis.

La première phase reliera, dans les deux sens de circulation,



le rond-point de la mairie au rond-point Gustave Eiffel, en passant par la rue Jules Ferry et la rue Pasteur (cf. plan).

La seconde phase reliera, dans les deux sens de circulation, le rond-point Gustave Eiffel au rond-point de la rue Marie Curie.

Suivront d'autres aménagements afin de tisser un réseau communal permettant l'augmentation des déplacements doux (vélos et piétons) en meilleure sécurité.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LA COMMUNE

Notre service technique municipal s'est doté d'un radar pédagogique mobile solaire supplémentaire.

Cela nous permet de faire des campagnes de relevés et d'information de vitesse sur des zones particulières et, le cas échéant, de réfléchir à certains moyens d'amélioration de la sécurité si nécessaire.

• TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PLAN D'ACTION POUR MAÎTRISER LES DÉPENSES

Face à l'augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité, le Conseil municipal a engagé un plan d'action pour maîtriser ses dépenses énergétiques, qui pourraient être multipliées par 4, voire 5 en 2023. Aussi, des mesures ont d'ores et déjà été prises.

L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE DES RUES

Depuis le 6 janvier, l'éclairage nocturne des rues de la commune est éteint de **22h30 à 5h45**, à l'exception des rues et quartiers limitrophes de la ville de Troyes. L'éclairage du quartier de la mairie (route de Saint-Léger) sera maintenu uniquement les nuits des samedis et dimanches.

Comme indiqué dans *La Caillotine n° 2*, le Conseil municipal a décidé de remplacer les luminaires de notre éclairage public. Cette évolution permettra de **baisser de plus de 50 %** notre consommation d'énergie. La première tranche (245 luminaires) prévue au 1^{er} semestre 2023 concerne :

- la zone d'activités : rues Papin, Laennec, Pascal, Ampère et Station
- les rues Deheurles et de l'Égalité
- les rues Parmentier et Hugo

- la rue Pasteur
- la route de St Pouange et la rue du Chêne
- les cours de l'école et la mairie
- les rues Ferry, du Lavoir, de la Liberté et des Valériennes
- l'avenue des Feuillates
- l'avenue des Lombards



Mais la conjoncture actuelle et cette crise énergétique nous oblige à aller encore plus vite et encore plus loin.

C'est pourquoi le Conseil municipal a décidé de remplacer la totalité des luminaires de notre éclairage public, non pas sur 3 ans, mais sur 2 ans. 235 000 € ont été budgétés cette année afin que notre commune soit **totalemtent équipée de luminaires Led d'ici la fin de l'année 2023**.



LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Pour réduire et rationaliser la consommation d'énergie dans nos bâtiments, le Conseil municipal a décidé de réaliser un **audit énergétique** sur les bâtiments communaux suivants : la mairie, le groupe scolaire, la salle des fêtes, le centre culturel, le gymnase et les vestiaires foot. Le coût de cet audit s'élève à 25 000 €.

Cet audit nous permettra de prioriser nos actions, d'évaluer les opportunités de rénovation énergétique et fera l'objet d'une demande d'accompagnement financier dans le cadre du programme *Climaxion* initié par la Région Grand Est.

Pour abonder dans ce sens et sans attendre l'audit, voici les actions à venir en ce début d'année pour l'ensemble de nos ERP :

- isolation des combles (initialement prévue fin 2022)
- passage en Led de l'éclairage

- isolation thermique des réseaux hydrauliques (hors volume chauffé) de nos systèmes de chauffage. Grâce à la prime CEE (Certificats d'Économies d'Énergies), le reste à charge de cette opération pour la commune sera de 0 € !
- mise en place d'une domotique pour gérer les sources d'énergie (pompe à chaleur et climatisation du groupe scolaire).



FUTUR RESTAURANT SCOLAIRE

La Commission d'appel d'offre (CAO) du 8 novembre 2022 a désigné pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du futur restaurant scolaire la société ADS Architecture à Saint-Hilaire-sous-Romilly.

Nous attendons avec impatience les premières esquisses en ce début d'année.

Entre les différentes consultations, le dépôt de permis de construire, les délais administratifs et la construction, le nouveau restaurant scolaire devrait voir le jour au **dernier trimestre 2024**.

La Commission technique du Conseil municipal et les Services techniques municipaux vous souhaitent une belle et heureuse année 2023.

Raphaël Gélard

Maire-adjoint chargé du Patrimoine bâti

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA COMMUNE

Cette année 2022 a été une année où le sport a retrouvé des couleurs, une vie sportive quasiment normale, où les sections du Rosières Omni Sports ont retrouvé leurs adhérents, leurs compétitions.

Concernant notre commune, vous n'êtes pas sans savoir que la création du **terrain de foot synthétique** a été acté par le conseil municipal et que les travaux ont démarré il y a quelques semaines. Ils sont bien avancés, la plateforme de jeu est prête à recevoir la pelouse synthétique, la main courante et les pare-ballons sont en cours d'achèvement. La mise en place de la pelouse nécessite que la température soit supérieure à 5-6 degrés et qu'il ne pleuve pas durant une dizaine de jours.

De ce fait, les travaux vont être arrêtés quelque temps et se termineront vraisemblablement entre février et avril, en fonction de la météo.

L'emplacement de ce terrain remplace celui du terrain où évoluait, avant le début des travaux, l'équipe première de la section foot. Il est plus proche des vestiaires et un peu plus éloigné des habitations existantes.

Concernant le terrain près du tennis couvert, il a été partiellement amélioré, mais avec l'été sec que nous avons connu, tout ce qui devait être fait n'a pu l'être entièrement. Nous continuerons donc à l'améliorer en 2023.

Concernant 2023, il sera proposé de changer les ampoules des éclairages existants du terrain de foot et des terrains de tennis extérieurs par des « LED », afin de réduire au maximum la consommation d'énergie.

Il est également possible que nous clôturons le terrain de foot près du gymnase afin qu'il ne soit utilisé que par la section foot du ROS, afin de réduire le bruit pour un voisinage, ce qui nécessiterait de trouver un autre endroit pour les jeunes et moins jeunes qui désireraient taper de temps en temps dans le ballon.

Nous proposerons également de changer le grillage du terrain de tennis extérieur n° 1 qui commence à poser problème.

Pour cette nouvelle année 2023, dans ce contexte particulier de guerre en Ukraine, d'inflation et de Covid toujours présent, la Commission Jeunesse et Sports vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de garder le moral et de passer une bonne année 2023.

Patrick Melcher
Maire-Adjoint chargé du sport



LE TÉLÉTHON 2022

UNE PREMIÈRE, UNE

RÉUSSITE POUR ROSIÈRES

Un défi de taille que se sont lancés les jeunes du Club Ados de Rosières : organiser une manifestation du Téléthon en vue de recueillir des fonds pour les enfants malades.

Nous sommes début novembre ; un mois seulement nous sépare de la manifestation. Il nous faut tout imaginer, tout organiser et concevoir la communication. Qu'à cela ne tienne, on y va et on fonce... ! Rencontre avec la déléguée départementale du Téléthon, recherche des animations, choix du lieu de la manifestation, démarches administratives, recherche des sponsors,... un vrai marathon ! On n'oublie rien et on se retrouve tous les vendredis en soirée pour faire le point.

Très vite le programme est arrêté : défis sportifs (foot, tennis, basket, just dance), vente de petits objets fournis par l'association du Téléthon, vente de gâteaux et boissons. Le lieu est trouvé : ce sera la place de la mairie et l'enceinte de l'école primaire. Le Pôle Enfance de la mairie est mobilisé pour enrôler ses collaborateurs et accompagner les jeunes.

Côté communication : *La Caillotine* arbore en première page la belle affiche colorée conçue pour l'évènement ; la presse locale, IntraMuros et le panneau d'information relaient la manifestation. Le bouche à oreille fait son chemin...



Jour J, samedi 3 décembre ; il fait un froid de canard ! Dès 8h30, tout le monde est là pour installer les équipements sportifs, gonfler les ballons, maîtriser les banderoles qui volent au vent, dresser les tables de petite restauration, préparer le café, installer la sono, le stand d'accueil, etc. Les jeunes se relaient pour lancer les premiers messages de bienvenue au micro.

Peu après 10h, les premiers visiteurs arrivent. Curieux, ils circulent de stand en stand, se lancent dans les défis sportifs pour faire tourner le compteur des dons, se réchauffent d'un café, se restaurent d'une pâtisserie, déposent un don dans

l'urne.

Au fil des heures, nos ados infatigables appellent au micro les Caillotins à nous rejoindre.

Frigorifiée mais motivée et souriante, toute l'équipe vit cette journée au rythme des visiteurs qui se succèdent.

17h marque la fin de la manifestation. C'est l'heure de découvrir le montant de la recette, tous un peu fébriles en ouvrant la caisse. Mais bien vite, les sourires se dessinent, la satisfaction et la fierté sont sur tous les visages : **notre contribution au Téléthon s'élève à 1 522 euros**. Pour une première, c'est une réussite !

Bravo à Savana, Louane, Adam, Mathéo, Lorenzo, Paulin et les autres, ces ados qui nous ont bluffés, à l'équipe encadrante si présente et professionnelle et à l'ensemble des bénévoles et services municipaux mobilisés.

Le Téléthon 2023 est déjà dans toutes les têtes avec plus d'audace, plus d'animations et plus d'ados encore, et toujours ce dynamisme et ces valeurs de partage et de solidarité qui font notre fierté.

En attendant ce rendez-vous, la Commission Jeunesse et Sport du Conseil municipal vous souhaite une excellente année 2023 !

Françoise Poinsetot
Maire-Adjointe chargée
de l'Éducation et de la Jeunesse



LE PREMIER MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE

Vendredi 16 décembre, après la classe, avait lieu le marché de Noël de l'école primaire Fernand Vigneron, organisé par les enseignants du CP au CM2.

Les parents des élèves ont pu admirer les objets confectionnés par les enfants, en classe et en dehors du temps scolaire. On pouvait lire dans les yeux des enfants, la fierté d'exposer leurs œuvres décorées sur le thème de Noël !

Des parents avaient également confectionné des objets, ainsi que des gâteaux pour passer un agréable moment. Vin chaud, chocolat chaud et boissons

froides, brochettes de bonbons et barbes à papa ont ravi les papilles des petits et grands. Un producteur de miel était venu compléter cette ambiance festive aux saveurs de Noël.

L'installation et la tenue des stands a été réalisée par l'équipe enseignante secondée par des parents bénévoles. L'équipe d'animation du périscolaire s'est joint à ce beau projet et a également proposé des objets fabriqués par des petits groupes d'enfants.

Ce fut un très bel évènement apprécié des familles, qui avait pour but de récolter des fonds pour financer le projet « Cirque » prévu en juin 2024, avec installation du chapiteau à l'Auberge de jeunesse... *Le Caillotin* vous en dira plus sur cet évènement le moment venu.



• SPECTACLE DE MAGIE DE NOËL POUR LES PETITS

L'ensemble des élèves de Rosières ont assisté à un spectacle de magie organisé par *Parent'Housiasme* du Comité des fêtes.

Fred Erikson, le magicien, a su amuser et

émerveiller les petits le matin et les plus grands l'après-midi !

A la fin du spectacle, le Père Noël est venu en personne distribuer des friandises et chocolats de Noël !



LETTRES AU PÈRE NOËL

Le Père Noël était super content à Noël !

96 petits Caillotins lui ont envoyé une lettre avec l'espoir de recevoir une réponse... Du coup, le Père Noël a demandé à tous ses lutins (enfin... ceux qui ne font pas de bêtises quand les enfants dorment...) de l'aider à adresser un chacun un joli courrier. Quelle joie pour les enfants de savoir que le Père Noël ne les avait pas oubliés ! Sûr qu'à Noël prochain, ils seront encore plus nombreux à lui écrire une belle lettre !

LE REPAS DE NOËL DU RESTAURANT SCOLAIRE. QUELLE AMBIANCE !

Après deux années d'absence, le traditionnel repas de Noël du restaurant scolaire reprenait ses quartiers dans la salle des fêtes pour pouvoir accueillir l'ensemble des enfants de maternelle et d'élémentaire, soit près de 250 couverts en un seul service !

Le chef-cuisinier et son équipe, ainsi que tous les agents municipaux du périscolaire s'étaient mobilisés (et déguisés !) pour que ce repas soit un moment de fête, juste avant les vacances scolaires !

Après avoir dégusté le délicieux repas, les enfants ont pu assister à une petite pièce de théâtre jouée par

les enfants de 8 à 10 ans (préparée depuis plusieurs semaines avec les animateurs sur le temps méridien avant la reprise de la classe) qui avait pour thème l'environnement et les bons gestes à adopter pour préserver notre belle planète.

Puis ce fut le moment de fête où les enfants ont chanté et dansé sur des chorégraphies apprises avec l'équipe d'animation. Et comme nous étions deux jours avant la finale de la coupe du monde de football... Vous imaginez l'ambiance ! Les enfants se sont « éclatés » sur les rythmes endiablés de *Freed from desire* sans oublier la reprise de *I will survive* !



Classe de neige 2023

53 élèves de CM2 sont partis ce samedi 14 janvier, direction Bellevaux en Haute-Savoie, tous impatients de dévaler les pistes enneigées. Et bonne nouvelle ! La neige était au rendez-vous ! Nous reviendrons sur leur séjour dans le prochain *Caillotin*.



COLIS DE NOËL DES AÎNÉS

Cette année encore, le Père Noël n'a pas oublié nos aînés !

Samedi 17 décembre, 56 conseillers municipaux et bénévoles, dont 4 adolescents, ont distribué **505 colis**, dont 435 par portage à domicile, 42 à la résidence Sainte-Madeline et 28 colis retirés en mairie par les personnes absentes le jour de la distribution.

La municipalité, soucieuse d'apporter aux aînés une attention particulière dans ces moments de fêtes de fin d'année, a également offert une boîte de chocolats à 12 personnes hébergées en maison de retraite, anciennes habitantes de Rosières.

Chacune et chacun a pu apprécier ce colis remplis de victuailles pour passer un agréable Noël (champagne, chocolats, miel...).

• DON DU SANG

Le 19 décembre dernier, pour la seconde fois en 2022, la commune a proposé sa salle des fêtes en vue d'aider l'EFS (Établissement Français du Sang) dans ses collectes. **34** personnes ont fait don de leur sang, **dont 4 nouveaux donneurs**.

Grâce à votre générosité, l'EFS transforme chaque jour vos dons en vies. Il est très important de donner régulièrement son sang, car les produits sanguins ont une durée de vie limitée :

- Plaquettes : 7 jours
- Globules rouges : 42 jours
- Plasma : 1 à 3 ans

Rosières compte bien poursuivre cet engagement envers l'EFS en 2023.



● CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2022

La commune de Rosières, malgré les contraintes sanitaires, a pu renouveler le concours des maisons fleuries, avec une nouvelle organisation instaurée depuis 2021 : photographie des réalisations fleuries, présentées ensuite sous forme de diaporama au jury du concours.

Cette année, 20 participants ont concouru au titre des maisons fleuries et un seul au titre des établissements professionnels. Nous tenons à les remercier tout particulièrement car ils participent à l'embellissement de notre commune.

Le jury des maisons fleuries s'est réuni en juillet 2022 afin d'étudier les réalisations fleuries de chaque participant. Après avoir établi le palmarès, une réception s'est tenue le 6 décembre afin de remettre un bon d'achat de fleurs à chacun des lauréats.

PALMARÈS MAISONS FLEURIES

- 1^{er} prix : Mme Pascale CORNET
- 2^e prix : Mme Elisabeth MICHON
- 3^e prix : M. Pascal GALISSOT
- 4^e prix : Mme Liliane HERVEUX
- 5^e prix : Mme Véronique BOUTRIGE
- 6^e prix : Mme Anne-Marie GRAVE
- 7^e prix : Mme Sylvette BILLAT
- 8^e prix : M. et Mme Denis QUINTIN
- 9^e prix : M. Christophe SIMON
- 10^e prix : Mme Danielle QUEMPER

ÉTABLISSEMENTS PROFESSIONNELS

- 1^{er} prix : Ets DERICHEBOURG



SYLVAIN THIEBAUT

NOUVEAU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Sylvain Thiebaut a repris la direction de l'école de musique de Rosières le 1^{er} janvier. L'occasion de vous présenter sa formation et son parcours jusqu'à son arrivée dans notre commune.

Originaire de Villeret, un petit village du nord-est de l'Aube, Sylvain Thiebaut a pris ses premiers cours de trompette à l'harmonie d'Hampigny, formé par M. Georges Kaercher, dès l'âge de 6 ans. Rapidement, dès 9 ans, il poursuit son apprentissage au Conservatoire de Musique de Troyes dans les classes de Patrice Koludzki, Patrice Fabert ou encore Francis Coiteux. Il en ressortira doublement diplômé en 1990, avec une médaille d'or de trompette, et une médaille d'or de solfège. Les années suivantes, il poursuivra sa formation de trompettiste afin de se professionnaliser, et continuera à recevoir des récompenses : finaliste du Concours Européen du Jeune Trompettiste (Lunéville) en 1993, puis 1^{er} prix de trompette en degré supérieur au Conservatoire de Clichy La Garenne (classes de André Presle et Frédéric Presle) en 1995. Il pourra également mettre son talent à profit lors de son service militaire, qu'il fera à Paris, au Fort du Mont Valérien.

Ses qualités musicales lui permettent alors de rencontrer et jouer avec de nombreux musiciens, sous différents formats, allant du duo trompette et orgue, à l'orchestre, comme l'Harmonie de Troyes, où il jouera de 1988 à 2008.

En parallèle de ses études, Sylvain Thiebaut s'est tourné très tôt vers la transmission.

Il donne ses premiers cours de trompette et d'orchestre dès 1990, et malgré des études parisiennes, il va chercher à promouvoir son instrument au sein du département de ses origines, l'Aube, dans plusieurs écoles qui lui donneront toute leur confiance : Estissac, Aix-en-Othe, Saint-André-les-Vergers (à l'École de Musique des Arts et Loisirs « EMAL », ainsi qu'à la fanfare des pompiers de la ville). Il enseignera également la musique au collège de Brienne-le-Château.

En 1993, alors âgé de seulement 21 ans, la commune de Montier-en-Der (Haute-Marne) lui confie le poste de Directeur de son Harmonie Municipale. Cinq années plus tard, il y crée une école de musique municipale qu'il a voulu de proximité, afin de promouvoir la musique



au sein de la collectivité. Persuadé de l'importance de la pratique collective, il construit son projet pédagogique autour des orchestres, toujours en lien avec l'Harmonie, et dès la première année d'apprentissage. Il supprime alors la 1^{ère} année de solfège, pour la remplacer par un cours d'orchestre dédié aux premières années.

Son expérience sera remarquée, et la mairie de Wassy, commune voisine de Montier-en-Der, lui confiera, en 1999, la création de son école de musique, qu'il dirigera jusqu'en 2005.

Quelques années plus tard, lors de l'intégration de l'École de Musique au sein de la « Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise », on lui confiera la mission d'intégrer l'école de musique d'une autre commune voisine, Sommevoire, à son établissement, tout en gardant les deux centres. Ainsi, son expertise a permis de développer cette nouvelle structure, tout en continuant de soutenir l'harmonie locale.

Dès lors, Sylvain Thiebaut a pu faire profiter à ses élèves, et à l'ensemble des habitants, son expérience pédagogique et ses qualités musicales dans un projet d'établissement conçu sur-mesure, selon ses convictions. Il a su fidéliser une équipe pédagogique soudée, pendant 24 ans. Ainsi, toutes ces années ont pu voir se construire de nombreux projets, afin d'ouvrir les musiciens, comme le public, à toutes les esthétiques, de la musique classique à la musique contemporaine, en passant par le jazz et la variété. Pour cela, il met en place des rencontres artistiques

avec des personnalités musicales (Bernard Struber, Eric Longsworth, Tsholo Nkese, Mathieu Chamagne, musiciens de l'Opéra de Reims...) ou avec d'autres établissements (Bar-sur-Aube, Troyes, Bar-le-Duc, Nancy...). Il initie et soutient la pratique collective de son équipe pédagogique (ensembles de flûtes, de clarinettes, de trompettes, ou encore de cuivres), crée des partenariats avec des salles de spectacle (Festival de Jazz, Théâtre de St Dizier et de la Forgerie, salle des Fuseaux...), et aime faire jouer ses musiciens hors les murs, dans des lieux parfois inattendus : maisons de retraite, jardins, moulins... Point culminant de son projet, il crée en 2006 un stage d'orchestre estival « Le Pays du Der en Harmonie », qui réunit chaque année jusqu'à 135 musiciens de tous horizons, qui permet la rencontre des élèves des établissements de la région, et de proposer des concerts de fin de stage sur un territoire encore plus large (Rosières-près-Troyes en année 2013, Brienne-le-Château, Bar-sur-Seine, Lac du Der, Saint-Dizier...). L'opus 2022 en était la 14^e édition.

Avec l'Harmonie de Montier-en-Der, qui compte un effectif d'environ 65 musiciens, Sylvain Thiebaut a réalisé pas moins de 250 concerts.

Également porteur de projet pour cet ensemble, il a pu initier des échanges avec d'autres orchestres (Estissac, Brienne-le-Château, Ancerville, Cernay...) et inviter des musiciens de grande qualité, comme lors d'une Masterclass du trompettiste Frédéric Presles. Il a su créer des partenariats pour faire naître des projets de grande ampleur (création des Carmina Burana, de Carl Orff en 2008 avec la participation de 100 choristes) afin de promouvoir toutes les esthétiques à un public toujours présent.

Nouvellement promu directeur de notre école de musique, ainsi que de notre Harmonie municipale, Sylvain Thiebaut habite en réalité notre commune depuis déjà de nombreuses années.

Attiré par la proximité avec Troyes, il y a trouvé tous les aménagements pour y fonder et élever sa famille. Heureux de se rapprocher de son domicile, il travaille d'ores et déjà d'arrache-pied pour son nouvel établissement.

CONTACTS :

- Sylvain Thiebaut - 06 32 58 79 68
- Michel Oudin (Maire-adjoint chargé de l'école de musique) - 06 78 11 81 05

ALAIN THIÉRY

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE ROSIÈRES DE 1996 À 2022

Après plus de 60 années au service de la musique (1958-2022) dont 26 à la direction de l'École de musique de Rosières, Alain Thiéry a fait valoir ses droits à la retraite le 1er octobre dernier. Retour sur une carrière exceptionnelle.

D'excellentes études musicales ont fait d'abord d'Alain Thiéry un trompettiste renommé jouant au sein de plusieurs sociétés, puis un directeur d'harmonie joignant à ses qualités de chef d'orchestre une action constante en faveur de l'enseignement de la musique.

C'est à 8 ans, en 1958, qu'Alain Thiéry entra à la fanfare de Saint-Parres-aux-Tertres pour y apprendre le solfège et la pratique de la trompette d'harmonie, l'instrument qu'il préférerait. Quatre ans après, suite à la dissolution de cette fanfare, il rejoint les rangs de celle de Pont-Sainte-Marie-Lavau où il allait prendre en quelques années une place de choix.

Soucieux d'approfondir ses connaissances et de progresser dans la pratique de son instrument, il suivit dès 1966 les cours de l'École Nationale de Musique de Troyes dans la classe de trompette de M. Raymond Ramecourt. Ses études furent couronnées par une 1ère Médaille de déchiffrement instrumental en 1973, un 1er Prix de trompette d'harmonie en 1974 et une 1^{ère} Médaille de chambre décernée à l'unanimité en 1975 dans la classe de M. Raymond Niverd, directeur de l'École Nationale de Musique de Troyes.

Plusieurs années avant d'avoir obtenu ces distinctions, Alain Thiéry avait déjà commencé à jouer dans des formations de qualité.

Dès 1968, il s'engage à la Musique de l'Air de Dijon qu'il quitte fin 1969 pour rejoindre la vie civile. En 1970, il rejoint différentes formations musicales : l'orchestre bavarois le *Bayern Musik*, l'Orchestre Symphonique de l'École Nationale de Musique de Troyes, l'ensemble de cuivres Thibault de Champagne. On le trouve également sur les rangs de l'Harmonie Municipale de Troyes de 1970 à 1982, sous la direction de M. Maurice Faillenot et sur ceux de l'Orchestre des théâtres de Troyes et de l'Orchestre de Troyes-Gymnique de 1971 à 1986.

Il complète sa formation de direction d'orchestre d'harmonie avec M. Désiré Dondeyne, ancien chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.



On ne peut que louer fortement une telle activité et cela d'autant plus qu'il demeure fidèle à la société de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Crenoy qui deviendra, sous son impulsion, une harmonie en 1980.

Chargé de la formation des élèves en 1968, il est nommé sous-directeur en 1972 et directeur en 1978, poste qu'il occupera jusqu'en 2004 après avoir fait de cette société, sous sa direction pendant 26 ans, une harmonie renommée grâce à un travail efficace mené avec compétence pour le plus grand plaisir de ses musiciens. Du classement en 2^e Division 2^e Section obtenu en 1989, elle passera en 1^{ère} Division 2^e Section au concours de Nevers en 1991 puis en Division Supérieure 2^e Section au concours de Châlons-sur-Marne en 1995, un classement confirmé en 1999 au concours national d'orchestre d'harmonie tenu à Troyes et qui la place alors parmi les meilleures harmonies de la région.

Il crée en 2002 à Pont Sainte Marie une école de musique qui portera le nom de Maurice Faillenot, grand défenseur de la pratique musicale amateur, chef d'orchestre et compositeur inspiré, auprès duquel il a recueilli pendant plus d'une trentaine d'années de nombreux conseils tant sur la direction d'orchestre que sur la gestion humaine et musicale d'un orchestre d'harmonie.

Il crée l'école de musique de Rosières en 1996

Auparavant, en 1996, il avait créé l'école de musique de Rosières-près-Troyes, à la demande du maire, M. Jacques Rigaud et des conseillers municipaux qui désiraient

donner à leur commune, déjà bien pourvue sur le plan sportif, une nouvelle activité qui concernerait le domaine de la musique et verrait la création d'un orchestre d'harmonie.

Nommé directeur de cette école, Alain Thiéry n'hésita pas à assumer cette nouvelle fonction en plus de son activité professionnelle dans une grande banque régionale. Les progrès furent rapides et l'effectif s'élève actuellement à une centaine d'élèves qui reçoivent l'enseignement de huit professeurs.

Quant à l'harmonie de Rosières, elle put voir le jour dès 2000, année où elle joua pour la première fois en public le 13 mai. Elle est devenue une formation de valeur, forte d'une soixantaine de musiciens placés sous sa direction, qui joint la compétence à l'expérience, des qualités dont bénéficia aussi l'harmonie l'Indépendante de Saint-Julien-les-Villas, qu'il dirigea de 2012 jusqu'en 2014, dans le cadre de son 100^e anniversaire.

Alain Thiéry sait allier, dans l'élaboration des programmes, les œuvres classiques et les compositions modernes, ce qui contribue au succès des concerts donnés devant des salles toujours comblées.

Alain Thiéry invite des sociétés pour des concerts donnés en commun qui contribuent à une diffusion toujours plus large de la musique. Des formations du département figurent parmi elles : l'Orchestre Audois des Jeunes, l'Intrépide de Nogent-sur-Seine, l'Union Musicale Audoise, la chorale *Les Voix Caillotines*, qu'il a créée en 2000, celles des Petits Chanteurs de Champagne, L'Aubade à Cœur Joie, Tout Pour la Chanson. Des sociétés prestigieuses ont également été entendues à la salle des fêtes de Rosières ; citons Les Ensembles de Cuivres Staca-Tours et Quintesson, l'Ensemble de Trompettes des Ardennes, l'Ensemble de Clarinettes de La Landwehr de Fribourg (Suisse), la Musique de l'Air de Dijon, la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Alain Thiéry a été à l'origine du jumelage de l'Harmonie de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Crenoy en 1982 avec le *Blasorchester-Sprötze*, orchestre d'harmonie allemand proche de Hambourg. Ce jumelage a permis de réaliser d'inoubliables rencontres humaines et musicales lors d'une vingtaine de concerts et de cérémonies officielles en commun jusqu'en 2002,

dont l'apogée a été l'enregistrement en commun d'un disque 33 tours, en 1985, dont un exemplaire a été offert au Pape Jean-Paul II par l'intermédiaire du Cardinal Stickler, bibliothécaire en Chef du Vatican, présent à un concert privé à Pont-Sainte-Marie en 1993.

De nombreuses distinctions sont venues mettre en valeur le parcours artistique d'Alain Thiéry : Médaille d'argent de la Fédération Musicale Aube Haute, Médaille d'or avec étoile de la Confédération Musicale de France. En 2019, cette Confédération récompensera ses 42 ans de direction d'orchestres d'harmonie. Citons encore le Prix de la Société Académique de l'Aube, la Médaille d'Honneur décernée par le Ministère de la Culture et la Croix du Mérite de la Confédération Internationale des Sociétés

Musicales obtenue en 1992 pour son engagement auprès des sociétés musicales européennes.

Soixante-quatre années constituent maintenant le riche parcours musical d'Alain Thiéry à qui nous souhaitons, à présent, de passer une agréable retraite auprès de sa famille et ses sept petits-enfants qui, pour beaucoup d'entre eux, ont hérité de la fibre musicale de leur grand-père.

*Texte initial de M. Pierre Guillaumot,
Membre Résident Honoraire de la Société Académique de l'Aube,
Présentateur de l'Orchestre d'Harmonie de Rosières-près-Troyes
de 2000 à 2011*

ACTIVITÉS DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE ROSIÈRES DEPUIS SA CRÉATION DE MAI 2000 À JUIN 2022

- **Création de l'Orchestre d'Harmonie, issu de l'École de musique de Rosières-près-Troyes, en septembre 1996.**
- **Premier concert le 13 mai 2000.**
- **60 musiciens étaient sur les rangs au 30 juin 2022, dont 30 élèves issus de l'école de musique et 9 professeurs.**
- **28 professeurs se sont succédés avec une ancienneté moyenne de 16 ans.**
- **290 musiciens ont participé à la vie de l'orchestre.**
- **45 concerts ont été donnés par l'Orchestre d'Harmonie.**
- **800 répétitions d'orchestre pour 1 800 heures de répétitions.**
- **250 œuvres interprétées : de style classique, ouverture d'opéra, jazz, variété, musiques de films, avec solistes.**
- **180 compositeurs dont de 2 compositeurs troyens : Maurice Faillenot et Francis Coiteux.**
- **60 solistes : professeurs, élèves et musiciens professionnels.**

Participation de solistes de haut niveau :

- **Thierry BONNEAUX**, percussionniste, soliste à l'Orchestre Symphonique Aube, directeur de l'école de musique de Vitry-le-François.
- **Bruno BOURGOIN**, clarinettiste et **Nathalie BOURGOIN**, flûtiste, ex-solistes à la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.
- **Philippe COCU**, trompettiste, ex-professeur au conservatoire de Charleville-Mézières, directeur de « l'Ensemble de Trompettes des Ardennes ».
- **Emmanuel COLLOMBERT**, trompettiste, professeur au CRR de Montpellier, soliste avec le quintette de cuivres « Trombomania », compositeur.
- **Harmonie DESCHAMPS**, soprano, diplômée du CNSMP, Co-fondatrice de la troupe auboise « Les Artisans de l'éphémère ».
- **Olivier DEVAURE**, tromboniste, professeur de trombone basse au CNSM de Paris, soliste à l'Orchestre National de France.
- **Damien FEVE**, tromboniste, professeur à l'école de musique de Saint-Rémy-les-Chevreuses et au conservatoire de Plaisir.
- **Philippe LIMOGE**, percussionniste, professeur au CRR de Montpellier, soliste international, compositeur.
- **Jean-Daniel LUGRIN**, clarinettiste, ex-professeur du conservatoire de Fribourg (Suisse), directeur du quatuor de clarinettes « Les Gidel's », compositeur.

- **Marco RODRIGUEZ**, tubiste, directeur de MR Events, de l'école de musique « Melo School » et de l'orchestre de rue « Los Sombreros ».
- **Sébastien OTTO**, tubiste, ex-musicien à La Garde Républicaine de Paris, professeur de collège et directeur d'orchestre d'harmonie.

Participation d'ensembles musicaux :

- **Ensemble de Cuivres « Quintesson » (1998)** Direction Emmanuel Collombert.
- **Orchestre d'Harmonie de la Musique de l'Air de Dijon (1999)** Direction Daniel Gillet.
- **Ensemble de Cuivres « Staca Tours » (2005)** Direction Arnaud Juchaut.
- **Orchestre d'Harmonie de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris (2006)** Direction Philippe Ferro.
- **Le Quatuor de clarinettes « Les Gidel's » de Fribourg, Suisse (2007, 2018)** Direction Jean-Daniel Lugin.
- **L'Ensemble des Trompettes des Ardennes (2016)** Direction Philippe Cocu.

Concerts en commun avec :

- **La Chorale de Rosières « Les Voix Caillotines » (2001, 2002, 2003, 2004, 2005)** Direction Alain Thiéry et Jean-Guy Braux.
- **L'Orchestre d'Harmonie « L'Intrépide » de Nogent-sur-Seine (2009, 2015)** Direction Olivier Boutet.
- **Le Latinus Brass Band (2014)** Direction Philippe Limoge.
- **L'Orchestre d'Harmonie « L'Indépendante » de Saint-Julien-les-Villas (2014)** Direction Alain Thiéry.
- **L'Orchestre d'Harmonie « L'Union Musicale Auboise » de Barberey-Saint-Sulpice (2017, 2020)** Direction Herbert Didier.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les professeurs, les musiciens amateurs et professionnels, les chefs d'orchestre des différentes formations musicales citées précédemment qui ont participé au développement de la musique sur la commune de Rosières-près-Troyes, ainsi qu'aux élus de la commune qui m'ont fait confiance pendant 26 ans.

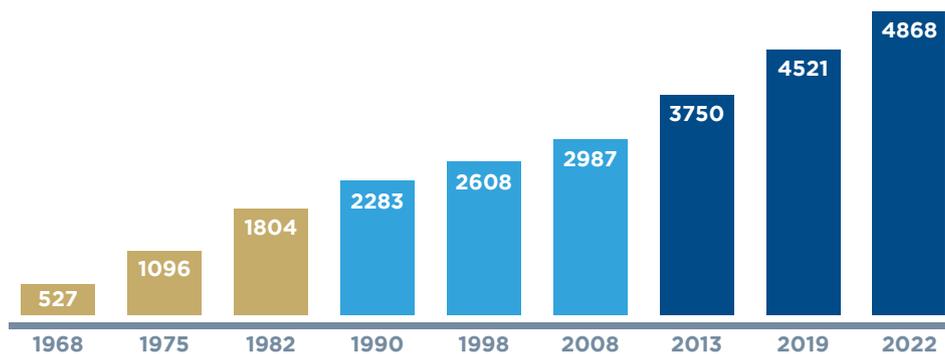
Alain Thiéry

ÉVOLUTION DE ROSIÈRES DEPUIS 1968

Lors du recensement de notre commune en 2022, nous étions **4 868** Caillotins et Caillotines. Aujourd'hui, en 2023, nous sommes certainement plus de 5 000 habitants !

Les dernières études réalisées par l'Insee montrent que la population de Rosières a augmenté de **+ 758 % entre 1968** (527 habitants) **et 2019** (4 521 habitants), avec un doublement de la population entre 1968 et 1975 et une augmentation sensible entre 2008 et 2019 (+ 1 534 habitants).

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE ROSIÈRES

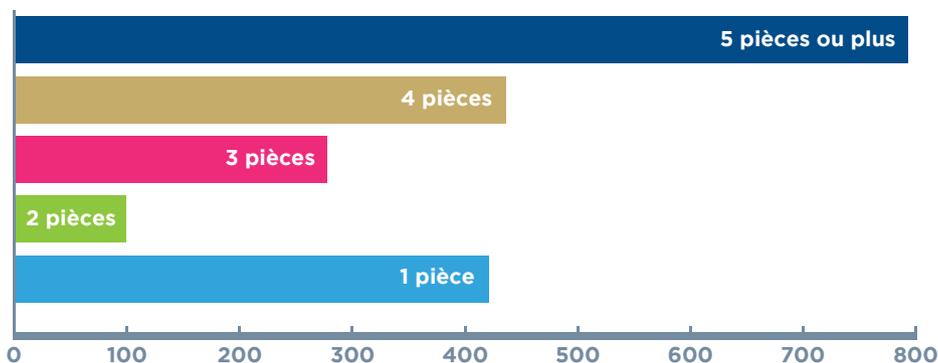


52%
HOMMES



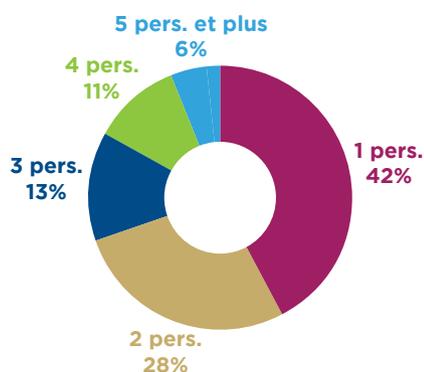
48%
FEMMES

STRUCTURE DES LOGEMENTS



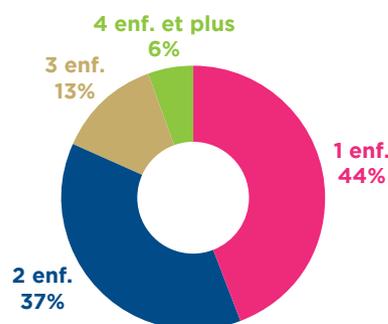
Nombre de logements : **2 217**, dont **92,5 %** en résidence principale.
70 % de maisons individuelles
30 % d'appartements
50 % des habitants de Rosières sont propriétaires de leur logement.

COMPOSITION DES MÉNAGES



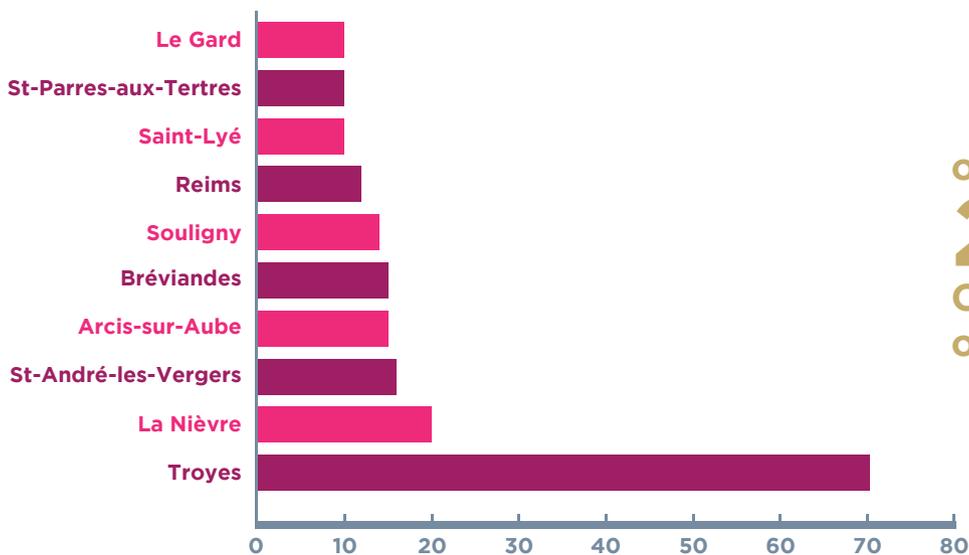
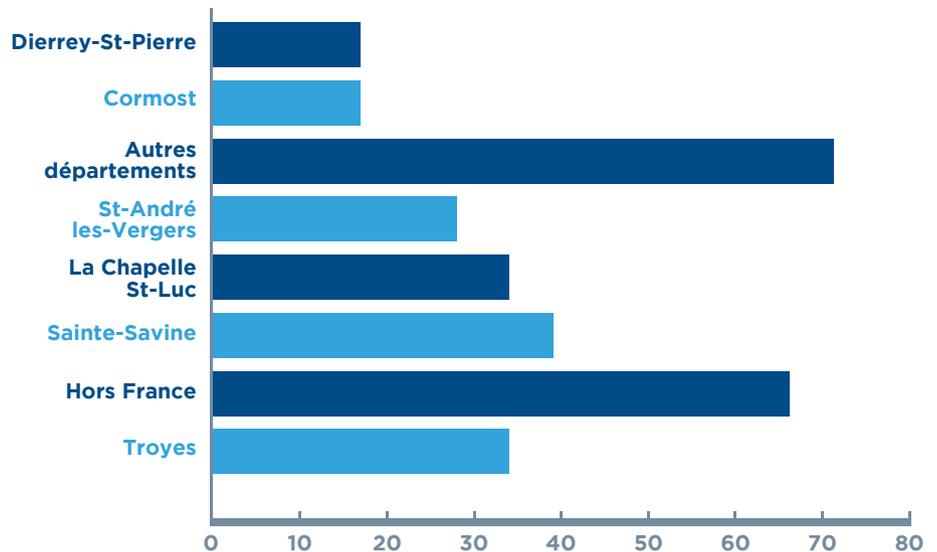
Le nombre de ménages à Rosières est de **2 081**

LES FAMILLES AVEC ENFANTS



Le nombre de familles avec enfants habitant à Rosières est de **618**

d'où venaient les
698
nouveaux Caillotins
en 2021 ?

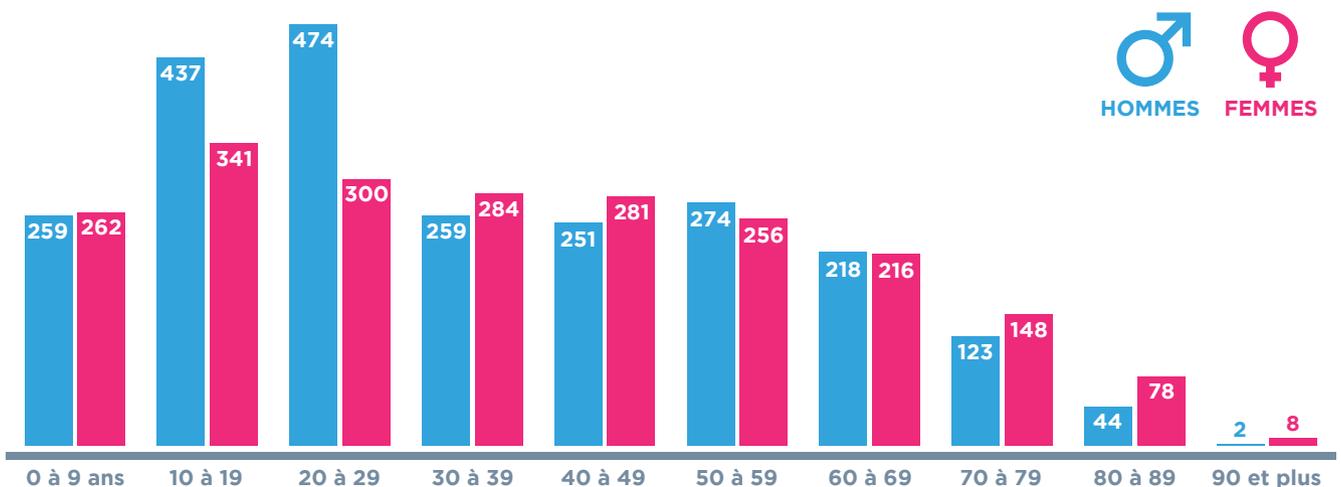


où sont partis les
284
Caillotins qui nous
ont quittés en 2021 ?

UNE POPULATION JEUNE À ROSIÈRES !

La tranche d'âge la plus importante à Rosières est celle des 10-19 ans, et plus particulièrement les **15-19** ans avec 211 filles et 312 garçons pour un total de 523 jeunes, soit **12 %** de la population.

POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE





Légendes de gauche à droite :

- Les Cailloteen's
- Petits et grands étaient venus déguisés
- Esprit, es-tu là ?!
- Les Caillotins ont répondu à l'invitation

LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette année 2023. Qu'elle soit remplie de fêtes et de joies partagées à nos côtés.

Vous avez été nombreux à nous accompagner lors de la **soirée d'Halloween**. Pour quelques heures, nous nous sommes retrouvés sur le parvis de l'école pour un moment convivial, autour d'une crêpe, d'une poutine, d'un vin chaud et de la distribution de bonbons.

C'est à cette occasion que les **Calloteen's**, notre nouvelle section des adolescents de la commune, ont pu se présenter et faire leurs débuts au stand crêpes !

Nous avons eu le plaisir de voir les enfants, et les plus grands, parcourir les rues de Rosières pour la **murder party** jusqu'à l'auberge de jeunesse, que nous remercions encore pour son accueil, pour un final terrifiant !

Cet évènement n'aurait pu se réaliser sans l'aide précieuse des membres bénévoles du Comité des fêtes et d'autres volontaires.

Vos évènements à venir :

- **11 mars** : soirée dansante apéritif, Fluo Party 80/90's
- **du 18 au 26 mars** : Salon d'Hiver
- **13 mai** : repas-spectacle Cabaret-transformistes
- **13 juillet** : Fête nationale et feu d'artifice

Avec la participation de **Parent'housiasme** :

- **19 mars** : vide-greniers puériculture
- **1^{er} avril** : carnaval pour les enfants
- **16 avril** : chasse aux œufs de Pâques

Pour la première édition **Fluo Party 80/90's**, venez nombreux illuminer la piste de vos plus beaux pas de danse et accessoires fluos. Nous vous attendons le **11 mars à partir de 19h30 à la salle des fêtes** avec quelques animations surprises. Les informations et les modalités de réservation seront disponibles à la mairie et sur le Facebook du comité des fêtes prochainement.

Pour partager de bons moments à Rosières, nous vous rappelons nos sections :

- Les Voix Callotines
- Kdanse
- Les Petits Points Callotins
- Parent'housiasme
- Les Calloteen's

Et si vous souhaitez nous rejoindre, nous prévoyons bientôt notre nouvelle assemblée générale.

Contacts et informations :

- **Mail** : comitedesfetes.rosieres@orange.fr
- **Facebook** : **Comité des fêtes de Rosières - 10**

• PARENT'HOUSIASME

Depuis le début de cette année scolaire 2022-2023, les bénévoles de la section Parent'Housiasme du comité de fêtes sont heureux d'avoir organisé en octobre un nouveau vide-grenier qui a remporté un grand succès, une vente de chocolats à l'approche des fêtes de fin d'année et d'avoir contribué à l'organisation d'un spectacle de magie offert à l'ensemble des élèves de Rosières. Parent'Housiasme apporte également son soutien aux actions organisées par le comité des fêtes et par l'école tout au long de l'année. Nous vous donnons rendez-vous très vite en 2023 pour partager des moments de convivialité lors

d'un après-midi Carnaval, d'une chasse aux œufs et d'un vide-grenier de printemps.

Un grand merci à tous les bénévoles, à M. le Maire et l'équipe municipale, et le comité des fêtes de Rosières.

Très bonne année 2023 à toutes et tous !

Suivez notre actualité sur la page facebook :
f Parent'Housiasme

L'équipe de Parent'Housiasme



Vide-grenier



Spectacle de magie



37^e SALON D'HIVER

Après trois années d'absence (le dernier a dû être annulé, du fait du confinement de mars 2020, trois jours avant sa tenue) le **Salon d'Hiver**, organisé par le Comité des fêtes, s'installe à la salle des fêtes de Rosières, pour le plus grand plaisir des amateurs d'art.

Pour le Comité des fêtes, il s'agit de faire partager l'art à tous, et de favoriser les rencontres d'artistes de styles différents.

Pour sa 37^e édition, avec **Élodie DOLLAT** et **Jacques CHEREAU**, invités d'honneur, 30 artistes peintres et sculpteurs auront le plaisir d'exposer leurs œuvres et échanger avec les visiteurs :

- Marie-Odette CAGNARD-DESTREZ
- Piero CAVALERI
- Jean-Pierre COTTE

- Barbarah DIAKITE
- Myriam DEGUY
- Christiane DUBOIS
- Joël DRUJON
- Jack FOURNIER
- Jack Bernard FRADIN
- Maxime FRAIROT
- Christine GROSSMOYARD
- Annick GRIMONT
- Maryse HAMPE
- Michèle HUGUENOT
- Maryse LOUIS
- Hubert MATHIEU
- Lionel MONTENON
- Martine NEBOT
- Jacqueline OLSEN
- Jacky PARIGAUX
- Françoise REGNAULT
- Christian RICORDEAU
- Marie Noëlle SAINCIERGE
- Sophie SAUVANAUD
- Laurence SZKUDLARCK
- Thérèse SORIANO

LES VOIX CAILLOTINES

Le mot de la Présidente

La chorale « **Les Voix Caillotines** » souhaite à tous les Caillotins une excellente année 2023, pleine de petits et grands bonheurs.

Notre saison a commencé par un concert de l'Avent à Saint-Parres-aux-Tertres en décembre dernier, et nous allons enchaîner le 4 février par une participation au projet « Il était une voix » à Mantes-la-Ville.

Cette année encore, nous espérons partager avec vous de belles émotions lors de nos prochains concerts dans l'agglomération :

Concert de gala de Rosières le samedi 22 avril à 20h30 à la salle des fêtes.

Pour cette occasion nous avons invité une chorale parisienne « Tonalité » dont le chef de chœur, Geoffrey Bouthors, nous a accompagnés à la guitare lors du concert de l'année dernière.
Entrée 5 €.

2 concerts exceptionnels le samedi 27 mai à 16h et 21h à l'Espace Gérard Philippe de Saint-André-les-Vergers.



Nous partagerons la scène avec Lili Cros et Thierry Chazelles, un duo d'artistes de la chanson française qui a déjà rempli l'Olympia et qui nous fait l'honneur et le plaisir de chanter avec nous.
Entrée 25 €.

Nous comptons sur vous pour venir soutenir notre chorale qui défend avec toujours autant de conviction et de plaisir la chanson française contemporaine, et qui met tout son cœur et son énergie dans l'interprétation afin de transmettre le maximum d'émotions au public.

Isabelle Potier

- **Chef de chœur** : Christophe ALLEGRE
- **Pianiste accompagnatrice** : Alexandra RUIZ
- **Responsable de la chorale** : Isabelle POTIER (06 15 91 37 06)



- Daniele TOGGENBURGER
- Isabelle TRISTAN COUDREY
- Danièle TRUCHY
- Philippe VAUCHEZ

Venez nombreux les rencontrer, et peut-être vous porter acquéreurs, du **18 au 26 mars** prochain, de 14h30 à 19 heures, à la salle des fêtes de Rosières. Entrée libre.



● CLUB DES AMIS DE ROSIÈRES

Chers Amis de Rosières,
Cette année 2022 nous aura permis de reprendre toutes nos activités : les randonnées du mardi, les jeux de cartes du jeudi après-midi, les repas festifs et les voyages.

Notre rentrée touristique de septembre a démarré par une belle journée insolite dans les rues de Troyes, avec la visite du Cellier St Pierre et un déjeuner au restaurant « La Barge » sur le bassin de la préfecture.

Octobre nous a fait vivre un très beau voyage aux « **Cinque Terre** », région de Ligurie au nord-ouest de l'Italie... Florence, Carrare, Portofino, etc. nous ont enchantés, ainsi que la restauration de qualité. Un beau souvenir pour tous.

Voici nos projets de voyages pour l'année 2023 :

- **Février** : déjeuner-spectacle au « Diamant bleu »
- **Mars** : jeudi cinéma
- **Avril** : Colombey-les-Deux-Églises
- **Juin** : séjour au Tyrol, en Autriche
- **Juillet** : voyage-surprise

- **Octobre** : croisière fluviale Rhin-Moselle
- **Novembre** : théâtre à Paris

Cette année 2023 voit une nouveauté : des **cours d'anglais** sont dispensés depuis le mois de janvier. Si vous êtes intéressé(e) contactez Martine Yovanovitch.

Des **cours d'informatique** proposent aux débutants ou avancés de nombreuses activités : utilisation d'une tablette, d'un smartphone, démarches administratives, achats en ligne, photos, etc. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet.

Nous essayons de faire vivre le club dans la diversité afin que chacun se sente bien parmi nous.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne année !

Martine Yovanovitch

Contacts :

- **Martine Yovanovitch** : 06 79 80 21 11
- **Site Internet du club** :
<https://lesamisderosieres10.jimdofree.com/>

LE MOT DU PRÉSIDENT

DES ANCIENS COMBATTANTS

Chers adhérents,
Cette année, nos activités ont repris timidement : assemblée générale, repas de l'amitié, choucroute du 11 novembre ont rassemblé les adhérents et leurs amis.
Nous avons bon espoir pour que tout aille de mieux en mieux en 2023.

Nous commencerons l'année avec la traditionnelle galette des Rois et poursuivrons nos activités habituelles.
Rester en bonne santé étant prioritaire, nous agirons en fonction des événements et nous respecterons les consignes imposées.

A toutes et à tous, je présente tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année : santé, bonheur et la joie de retrouver ces moments d'amitié qui nous rassemblent et qui nous redonnent le moral.

Bonne et heureuse année 2023 !

Maurice Boulez

• LES ANCIENS COMBATTANTS

BEAUCOUP DE MONDE POUR CÉLÉBRER LE 104^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE



Le Maire et ses adjoints, le Conseil municipal, les autorités militaires, les Anciens combattants et leur porte-drapeau, de nombreux habitants et enfants des écoles et leurs professeurs étaient réunis pour raviver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France.

Et c'est au son du *Chant des partisans*, que ce long cortège se dirigeait vers le Monument des Combattants pour célébrer ce 104^e anniversaire de l'Armistice.

Après la sonnerie à la trompette pour le « garde à vous » par Francis Perrin, Mathilde Camps lisait le message d'Hervé Longuet, Président national de l'UNC (Union nationale des combattants). Puis, ce fut au tour de Monsieur le Maire Arnaud Raymond de donner lecture du message de Patricia Mirallès, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Venait ensuite le moment du dépôt de gerbes, celle de la municipalité par Arnaud Raymond, entouré de deux écoliers, et celle des Anciens combattants par Maurice Boulez, accompagné de deux jeunes du Comité des fêtes. « *La Sonnerie aux morts* » ayant retenti et « *La minute de silence* » observée, les élèves du CM1 et du CM2 entonnaient *La Marseillaise*, clôturant ainsi cette cérémonie dans un silence respectueux.



Le cortège se reformait alors et se rendait à la salle des fêtes pour écouter l'allocution du Maire.

Après avoir rappelé que la *Grande Guerre* avait été un des événements marquants du XX^e siècle par son atrocité, ses morts, ses invalides, ses blessés, ses millions de famille à la vie brisée,... citant Jean-Jacques Rousseau qui a écrit « *Il n'y a point de bonheur sans courage, ni de vertu sans combat ...* » Arnaud Raymond souhaitait « *qu'au nom de la mémoire et au nom de l'avenir, nous soyons tous suffisamment courageux et combattifs pour avoir l'honneur d'être dans l'Histoire de ceux qui auront participé à construire ce monde de liberté, d'égalité et de fraternité dont avaient rêvé ces hommes et ces femmes qui ont combattu jusqu'en 1918. Soyons dignes d'eux.* »

Prenant alors la parole, Maurice Boulez tenait tout particulièrement à remercier ces jeunes écoliers et jeunes du Comité des fêtes pour leur participation. « *Leur engagement est un grand réconfort pour nous les*

Anciens. Ils sont les garants de notre Devoir de mémoire... » Accompagnés du Conseil municipal, tous les enfants sont venus saluer le porte-drapeau et tous les anciens combattants, répondant ainsi au désir du Ministre des Armées qui déclarait que « *ce sont les jeunes générations qui doivent s'emparer du souvenir pour raviver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France* ».

Ce fut un grand moment d'émotion et de fierté pour les uns comme pour les autres.

Après tous ces instants vécus avec beaucoup d'intensité, le verre de l'amitié réunissait tous les participants.

REPAS DE L'AMITIÉ

S'il est un repas qui porte bien son nom, c'est bien le « repas de l'amitié » qui réunissait, en ce dimanche 25 septembre, une quarantaine d'adhérents de la section des Anciens combattants et leurs amis.

Accueillis par Maurice Boulez, Président de la section, les convives se sont installés autour des tables dressées dans la salle de restaurant de l'Auberge de jeunesse, mise gracieusement à leur disposition par M. Cérito. Un grand merci pour ce beau geste car, prévue initialement sous un barnum, les invités ont apprécié de passer cette journée à l'intérieur.

Et quel plaisir de retrouver Roland Veaulin, notre Président d'Honneur, qui malgré ses problèmes de santé, avait tenu à partager avec tous cette manifestation. Merci Roland ! Et merci également à Michèle, son épouse.

De bons moments d'amitié et de convivialité passés dans une excellente ambiance. Et bien sûr, au cours

des conversations, on ne pouvait s'empêcher de se remémorer les « traditionnels méchouis et leurs mémorables anecdotes ».

Après ces années de « Covid » les liens sont renoués et c'est bien là le principal !



HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN AFRIQUE DU NORD

Lundi 5 décembre 2022, date du 60e anniversaire de la signature des accords d'Evian, Michel Oudin, Premier adjoint représentant la municipalité, Maurice Boulez, Président des Anciens combattants, accompagné de membres de la section et du porte-drapeau Jean Lamorlette, se retrouvaient devant le Monument des Combattants pour rendre hommage aux *Morts pour la France* pendant la guerre d'Algérie et

les combats du Maroc et de la Tunisie.

Lecture des messages de Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire et d'Hervé Longuet, Président national de l'UNC, dépôt de gerbes, minute de silence ponctuèrent cette cérémonie commémorative qui se terminait par *La Marseillaise* chantée par tous les participants.

« N'oublions pas ceux et celles qui sont restés « là-bas » et qui ont payé de leur vie leur attachement à la France. Soyons fiers de leur engagement sous nos trois couleurs. N'oublions pas nos jeunes sous les armes actuellement, déployés à l'extérieur et à l'intérieur de notre pays pour lutter contre le terrorisme et assurer notre sécurité... » rappelait dans son message, Hervé Longuet.



• **ROS**

LE MOT DU PRÉSIDENT

« UN CERTAIN RETOUR À LA NORMALE »



L'Assemblée générale du ROS, qui s'est tenue le 15 décembre dernier, a été l'occasion de dresser le bilan de la saison 2021/2022 et d'aborder les contours d'une saison 2022/2023 déjà bien entamée.

Voici les principaux éléments que nous pouvons retenir de la saison qui s'est achevée le 30 juin dernier.

Coté points positifs, réjouissons-nous de la reprise des activités de loisirs pour les adeptes de la remise et du maintien en forme, et des compétitions pour ceux pour qui le sport est source d'adrénaline et de dépassement de soi. De quoi contenter les 995 licenciés que comptait le ROS à l'issue de la saison. Les caractéristiques de notre club aux sections si différentes permettent à chacun d'y trouver son bonheur.

Soulignons également les efforts consentis par nos dirigeants qui ont baissé le coût des licences pour encourager les plus sceptiques, qui restaient sur une longue période d'oisiveté pendant le confinement, à reprendre le chemin des gymnases et des terrains de sports.

Nous pouvons enfin être assurés de l'investissement, de la disponibilité et de la responsabilité de nos dirigeants qui ont accepté de s'engager dans une démarche de professionnalisation du club afin, notamment, de pérenniser nos emplois. Les

échanges et l'appui d'expertises externes nous ont mis sur la bonne voie.

Coté points négatifs, retenons un bilan financier présentant une perte des plus significatives après une saison d'inactivités qui nous avait permis d'engranger certaines réserves. Certes le bilan global des deux saisons s'équilibre, mais restons vigilants afin de présenter des bénéfices dans nos futurs budgets pour pérenniser nos 12 emplois.

Et l'avenir s'annonce bien. La saison qui a démarré va nous permettre de dépasser la barre des 1 000 licenciés et de conforter notre place de club reconnu, dont on parle. Nous avons pour objectif de donner encore plus de responsabilités à nos dirigeants de section afin de leur permettre de mieux maîtriser leur budget et d'arriver à faire vivre leurs projets. Cela passera par une mise à jour de nos statuts et règlement intérieur qui datent de 2007. Relançons nos manifestations et la recherche de partenaires financiers qui participent à l'équilibre de nos budgets. Et maintenons les échanges entre nos différentes sections pour qu'elles s'enrichissent les unes des autres en permettant au ROS de grandir encore.

Merci enfin à toutes les collectivités et les partenaires privés qui nous font confiance et nous soutiennent tout au long de l'année. Vive le ROS !

Michel Mayayo

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Après une période difficile avec l'obligation du Pass sanitaire pour accéder aux cours, nous avons pu organiser fin Juin notre pique-nique de fin d'année et ce moment de convivialité très attendu a eu un vif succès.

En septembre nos 4 cours ont repris normalement avec une augmentation des licenciés.

Cours adultes :

- Lundi de 14h15 à 15h15 avec Marc Didier
- Mardi de 18h15 à 19h15 et de 19h15 à 20h15 avec Jeanne Mareceaux
- Jeudi de 19h15 à 20h15 avec Trycia Sedorne

Cours enfants :

- Mardi de 17h à 18h avec Marc Didier

Il est toujours possible de rejoindre les cours du mardi et du jeudi, le lundi étant complet pour cette saison.

Les motivations essentielles de notre section GV restent le bien-être et la convivialité. Les cours sont accessibles quelle que soit la condition physique.

• **Contact : Nelly Jobard**
06.81.46.53.36

ROS

SECTION CYCLO

LE MOT DU PRÉSIDENT

En ce début d'année, la section cyclotourisme du Rosières Omni Sports présente ses meilleurs vœux à vous, Caillotins, ainsi qu'à vos familles. La pandémie semble derrière nous et la saison 2023 va enfin pouvoir se dérouler pleinement.

La section cyclo est composée de 14 adhérents (2 féminines et 12 messieurs) qui roulent en semaine - quand la météo le permet - et le week-end. Un calendrier est établi par la Fédération Française de Vélo sur proposition des 35 clubs que compte le département. Ainsi, nous nous rendons chez le club organisateur chaque fin de semaine (samedi après-midi ou dimanche matin) pour réaliser un parcours parmi trois (généralement 30, 50 ou 80 km).

Nous ne sommes pas des professionnels et si difficultés il y a, les plus forts attendent les copains : chacun ayant le sentiment d'une sortie réussie.

Comme chaque année, en 2023, nous proposerons :

- La Randonnée du Muguet, le dimanche 30 avril

- La Rosarienne « Souvenir Jackie Poinsignon » le dimanche 2 juillet
- Les Circuits des Lacs : 6 parcours (de 60 à 170 km) réalisables toute l'année.

Et puis, du 18 au 25 juin, quelques cyclos accompagnés de leur épouse et d'amis marcheurs, apprécieront un séjour en village-vacances à Amboise en Val de Loire. L'occasion de vivre de bons moments de convivialité entre copains.

Si notre sport vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Jean-Claude Yovanovitch

COMPOSITION DU BUREAU :

- **Président** : Jean-Claude YOVANOVITCH
Tél : **03 25 49 11 66**
- **Secrétaire** : Jacques CAUCHETEU
- **Trésorier** : Jean-Michel DEJEU
- **Vice-trésorière** : Annie JONNIAUX





ROS ROSIÈRES SAINT JULIEN HANDBALL

LE DÉBUT DE SAISON EN QUELQUES LIGNES



Le **Baby hand** au RSJH est une institution. Les séances ont lieu le samedi matin de 10h à 11h pour les enfants de 3 à 5 ans et de 11h à 12h pour les enfants de 6 à 8 ans. Après une année post covid un peu compliquée, nos effectifs s'étaient un peu décimés ; alors quelle surprise quand, dès la seconde semaine d'essai, nous affichions pratiquement complet ! L'agilité, l'équilibre, le lancer, les sauts sont les principaux axes de travail pour que nos petits prennent un maximum de plaisir, qui est le principal objectif dans ces catégories.



Les **sections sportives** affichent complets cette année ! 19 élèves font partie de la section collège à Marie Curie, et 36 au lycée à Chrestien de Troyes ; nos jeunes s'entraînent deux fois par semaine, les deux séances viennent compléter les entraînements du club, certains sont donc à 4 séances par semaine. Ils bénéficient d'une progression beaucoup plus rapide car ils ont la chance de pouvoir travailler leurs savoir-faire individuels, ainsi que du travail spécifique à leur poste. Un cursus de 7 années consécutives pour certains qui pourront intégrer plus facilement les équipes Nationale du club.

Les manifestations vont bon train...des VIP ont lieu après chaque match de la Nationale 2, un petit moment convivial qui permet d'échanger autour d'un pot amical. Un lieu de rencontres où nos partenaires privés, nos municipalités, nos bénévoles et nos gazelles peuvent discuter. Ce moment d'après match est très apprécié de tous. Également une autre belle réussite, avec son traditionnel rassemblement entre le Rosières-Saint-Julien, ses partenaires privés et institutionnels : le tournoi « **hand'treprise** » qui est l'occasion de les remercier de leur soutien mais également de renforcer et développer les liens entre tous. Ce rassemblement est un véritable succès à chaque fois, avec énormément de moments aussi bien sportifs que conviviaux.



Le dernier vendredi juste avant les vacances de Noël, a eu lieu également le traditionnel tournoi de Noël où tous les licenciés du RSJH, jeunes et moins jeunes ont pu constituer des équipes afin de faire des petits matchs de mini-hand pour terminer l'année tous ensemble de la meilleure des façons !



Le RSJH intervient également dans le milieu scolaire par le biais de nos éducateurs brevetés d'État ; plusieurs écoles ont donc la chance de suivre un cycle handball et notamment les scolaires de Rosières, du CP au CM2, qui ont tous respectivement un cycle de 6 à 8 séances durant l'année scolaire. Ils découvrent ainsi l'activité et peuvent intégrer le club et ses diverses équipes, puis respectivement les sections sportives. Beaucoup de jeunes du club ont découvert l'activité grâce à ces interventions et évoluent maintenant au niveau Nationale...



Le parcours sportif est aussi très fleurissant en ce début de saison, nos cinq de niveau Nationale ont plutôt un bon parcours avec une note spéciale pour nos moins de 18 masculins qui, malgré leur accession, caracolent en haut du classement. Nos gazelles alternent le bon et le moins bon mais ne lâchent rien... Quant aux autres collectifs, que ce soit au niveau régionale, inter-départementale ou départementale, les résultats sont très satisfaisants et notamment pour nos jeunes... La formation suit son cours... et les résultats sont là !



Mais le RSJH ... c'est aussi de multiples interventions diverses comme « les quartiers sensibles » avec une multitude d'activités sportives afin de faire découvrir divers sports. Cet été les jeunes ont pu profiter des infrastructures de Rosières alors que lors des dernières vacances, nos éducateurs ont délocalisé les interventions dans le gymnase des Sénardes. Une opération qui a été renouvelée sur les vacances de Noël.

Des stages multisports ont également lieu durant les vacances où les jeunes peuvent pratiquer plusieurs sports collectifs tels que le basket, le foot, le volley ou encore l'ultimate. Ils ont même eu la chance d'avoir accès au dojo pour pouvoir pratiquer le judo mais aussi la gym. La majorité des jeunes connaissait déjà ces activités mais ils ont été surpris par la boccia, un jeu de pétanque d'intérieur qui leur a beaucoup plu !



L'ADMR



L'ADMR des Aumont est une association de service à domicile qui intervient dans notre commune. Son bureau est basé à Verrières au 39, rue de la République et les horaires des permanences sont les suivants :

- Mardi de 09H00 à 12H00
- Vendredi de 14H00 à 17H00

Vous pouvez les joindre ou laisser un message par téléphone au **03 25 43 90 22** ou par Internet à l'adresse suivante : **admr.aumont@fedede10.admr.org**

DES SERVICES TOUS PUBLICS

Si vous avez besoin d'aide, **L'ADMR des Aumont** met à votre disposition, sans condition particulière, différents services :

Ménage - repassage : Ce service peut être régulier ou ponctuel même si vous n'avez pas de problème de santé et sans condition d'âge.

Jardinage, petits travaux : Tél : **03 25 43 55 25**

Portage des repas : Tél : **03 25 43 55 25**

Responsable : Julien RIBONET

En utilisant les services de L'ADMR, vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôts de 50 % des sommes payées dans la limite de la législation en vigueur. L'ADMR accepte le CESU préfinancé en règlement des prestations.

Accompagnement transport

Le personnel vous conduit et vous aide pour faire vos courses ou vous accompagne à vos rendez-vous (médecin, kinésithérapeute, ...) et peut vous assister le temps de la consultation.

Etre conduit et accompagné là où vous le souhaitez, vous donne la liberté de mener une vie sociale normale.

L'ADMR c'est aussi des services dédiés aux personnes fragilisées

- Aide aux personnes âgées (aide à la toilette, repas, ménage, entretien du linge, ...)
- Aide aux personnes handicapées
- Aide aux familles d'un enfant.

Son personnel suit régulièrement des formations afin d'assurer un service de qualité et l'une de ses missions est de permettre de garder le maximum d'autonomie.

Ce sont des personnes de confiance encadrées par les responsables de l'Association.

Leurs services fonctionnent 7 jours sur 7 et si votre aide à domicile habituelle est absente, la prestation sera assurée par une remplaçante.

Les personnes retraitées ou handicapées peuvent bénéficier d'une prise en charge partielle par le Conseil départemental (APA, PCH) ou par leur caisse de retraite. Le solde restant à leur charge est également déductible des impôts.

L'ADMR AUBE recrute, n'hésitez pas à les contacter pour tous renseignements au 03 25 43 55 25

TROYES AUBE RADIO EST À ÉCOUTER SUR LE

94.4 DE LA BANDE FM

Troyes Aube
radio

Troyes Aube Radio, la nouvelle radio locale associative auboise, dont les studios sont situés place Léonard de Vinci à Rosières, vient d'obtenir son autorisation d'émettre sur Troyes, l'agglomération et alentours.

Depuis début 2021, la radio était diffusée en web radio.

Ce mode d'écoute est bien sûr conservé, mais désormais s'ajoute à ce projet l'attribution d'une fréquence FM.

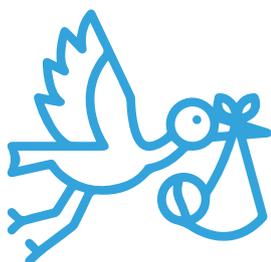


Lancée sous forme associative par une équipe de bénévoles passionnés, Troyes Aube radio propose une programmation locale de proximité, de services et d'informations avec pour objectif d'être aux côtés des acteurs du territoire de l'agglomération et du département dans différents domaines comme le tourisme, l'économie, l'action solidaire, le sport, la culture, la jeunesse... Sans oublier la programmation musicale !

En live & en podcasts

- **94.4**
- **www.troyesauberadio.fr**
- L'appli Android et via l'appli Radioline sur iOS
- Anchor, Spotify, Google Podcasts

ÉTAT CIVIL 2022



NAISSANCES

- **SANGUINEDE Célia, Aline,**
née le 17 janvier 2022
- **GOUHIER MERGER Maël, Daniel,**
né le 15 février 2022
- **KALTENBACH Marceau,**
Joseph, Christian,
né le 12 mars 2022
- **TALBA Léana, Talia,**
née le 21 mars 2022
- **DJEGHOUR Nélya,**
née le 3 avril 2022
- **BEUF Léa, Hélène, Martine,**
née le 8 avril 2022
- **THIEBAULT PINSON Alba,**
Marguerite, Marie-Louise,
née le 11 avril 2022
- **CHIARIZIA Romane, Marion,**
Annie,
née le 21 avril 2022
- **MAILLOT Eden, Romaric, Xavier,**
né le 28 mai 2022
- **NGUYEN Maëline,**
née le 27 juin 2022
- **BROSSAIS Ophélie, Aurore,**
Nelly,
née le 30 juin 2022
- **DUPONT Kamélya, Nathalie,**
Catherine, Annick,
née le 7 juillet 2022
- **DUPONT Lizyo, Dimitri, Enzo,**
Lonny,
né le 7 juillet 2022
- **LAUNE Maël, Henri, Jean,**
né le 31 juillet 2022
- **BERNARD Mathias, Axel,**
Maxence,
le 17 août 2022
- **THIEBAULT Mahé, Paul, Jean,**
né le 1^{er} septembre 2022
- **CAVALLARO Zoé, Rachelle,**
Anne-Marie,
née le 3 septembre 2022
- **RIPART Hugo, Gérard, Olivier,**
né le 7 septembre 2022
- **DORMEUX Kaylia,**
née le 7 octobre 2022

- **KOSTECKI Mahé,**
né le 7 octobre 2022
- **KOSTECKI Malo,**
né le 7 octobre 2022
- **MARTIN Garance, Agathe, Alice,**
née le 11 octobre 2022
- **COMBET Giulia,**
née le 24 octobre 2022
- **IABDELAZIZAN Tasnim,**
née le 25 octobre 2022
- **GRANDJACQUET Joséphine,**
Sophie,
née le 3 novembre 2022
- **FOQUET Léon, Jean, Manu,**
né le 12 novembre 2022
- **FOUCHÉCOURT Maël, Denis,**
né le 4 décembre 2022



MARIAGES

- **CUCUPHAT Michael et LORNE**
Sandrine, Jeanne, Mariette,
le 14 mai 2022
- **LORIVAL Sébastien, Maurice**
Pierre, et NANTHIER Adeline,
Madeleine, Evelyne, Lucette,
le 14 mai 2022
- **CISSÉ Christophe, Pierre Michel**
et LEVASSEUR Sophie, Lucienne
Violette, le 4 juin 2022
- **CHAUDOUET Nicolas et SOYER**
Myriam, Noëlle, Arlette,
le 23 juillet 2022
- **DE BONARDI du MENIL Lucas,**
Jacques, Rémy, Balthazar et
DUVAL Alice, Gaëlle,
le 12 août 2022
- **NGUYEN Didier et NGUYEN**
Marie-Jacqueline,
le 13 août 2022
- **POITTEVIN Renaud, Alain,**
Georges, Marcel et MIREUX
Véronique,
le 3 septembre 2022
- **BEN-AMAR Ibrahim, Mansour et**
SILVA Lucile, Joaquina, Maria,
le 10 septembre 2022
- **TONNELIER Romuald,**
Germain et BERTHIER Coralie,
Reynaldine, le 1^{er} octobre 2022



DÉCÈS

- **TERRIER Josette, Gisèle,**
Paulette,
le 8 janvier 2022
- **GRISIER René, Emile, Charles,**
le 23 janvier 2022
- **BALDI Abdesslam,**
le 1^{er} février 2022
- **POUPIER André, Robert,**
Adrien,
le 4 février 2022
- **CLÉMENT Antoine,**
le 14 mars 2022
- **MUNOZ Georges, André,**
Daniel,
le 20 avril 2022
- **BRIEFF Christiane, Lina,**
le 6 mai 2022
- **LACHAMBRE Jacqueline,**
Madeleine,
le 10 mai 2022
- **LEPRÊTRE Madeleine, Juliette,**
le 18 mai 2022
- **GAJANOVIC Nedeljko,**
le 19 mai 2022
- **MONDONGUE Samanta, Sonia,**
le 24 mai 2022
- **SENNEGY Denise, Marguerite,**
le 16 juin 2022
- **RAGON Maurice, Camille,**
Lucien,
le 18 août 2022
- **BOUDADI Abdelkader,**
le 20 août 2022
- **PECCAVET Laurent, Nicolas,**
Yannick,
le 19 septembre 2022
- **WAGNER Francine, Yvonne,**
Marguerite,
le 6 novembre 2022
- **MAYEUR Jacques, Roland,**
le 29 novembre 2022

• INFOS PRATIQUES ET CONTACTS UTILES



MAIRIE

Tel : **03.25.82.48.00**

E-mail : mairie@rosieres10.fr

Site internet : www.commune-rosieres10.fr

Heures d'ouverture au public : Les lundis, mardis, jeudis, vendredis : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. Les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Suivez-nous sur Facebook :

Mairie de Rosières



Police secours : **17**

Sapeurs-pompiers : **18**

Garde médicale et Samu : **15**

Numéro d'urgence réservé aux téléphones portables : **112**

POLICE MUNICIPALE

Tél : **03.25.71.79.40**

Tél patrouille : **06.75.21.42.06**

De lundi au vendredi de 8h00 à 20h00



TRÉSORERIE MUNICIPALE

Trésorerie de Troyes agglomération
143 avenue Pierre Brossolette
10000 TROYES

Tel : **03.25.73.87.71**

Mail : t010036@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 8h30 à 13h



GROUPE SCOLAIRE

Place Charles de Gaulle

Ecole élémentaire : **03.25.75.01.05**

Ecole maternelle : **03.25.49.58.19**

ACCUEIL DE LOISIRS

Place Charles de Gaulle

Maternelle : **03.25.41.29.34**

Elémentaire : **03.25.41.29.35**

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél : **03.25.49.22.11**

AUBERGE DE JEUNESSE

Chemin Sainte-Scholastique

Tel : **03.25.82.00.65**

Fax : **03.25.72.93.78**

CULTE

Chapelle de Rosières

10 chemin Sainte Scholastique

Pairie et presbytère de Saint André les vergers

Tel : **03.25.79.31.40**



CIMETIÈRE

INTERCOMMUNAL

Entrée route d'Auxerre

Tel : **03.25.49.69.25**

Horaires d'ouverture :

Du 1^{er} mars au 1^{er} novembre : de 8h30 à 18h30

Du 2 novembre au 28 février : de 8h30 à 17h30

Contact pour actes administratifs : **03.25.45.27.39**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

CRÉMATORIUM

Tel : **03.25.75.39.57**



DÉCHETTERIE

3 rue des Prés Saint Jean

Saint Julien les villas

Tel : **03.25.49.65.89**

Fermée tous les mardis

Heures d'ouverture :

Été : du 1^{er} avril au 30 septembre : Du lundi

au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à

19h00 - Samedi de 9h00 à 19h00

Dimanche de 10h00 à 12h30.

Hiver : Du 1^{er} octobre au 31 mars : Du lundi

au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à

17h30 - Samedi de 9h00 à 17h30

Dimanche de 10h00 à 12h30

ORDURES MÉNAGÈRES

À compter du 1^{er} janvier 2023

• Collecte des ordures ménagères :

- Secteur Nord et secteur Gendarmerie : tous les vendredis matin
- Secteur Sud : tous les mardis matin

• Collecte des emballages recyclables

- Secteurs Nord / Gendarmerie / Sud : tous les mercredis matin

• Collecte des déchets verts (entre mars et novembre)

- Secteur Nord et secteur Sud : tous les jeudis matin
- Secteur Gendarmerie : tous les vendredis matin



SERVICE DES EAUX SDDEA

Tel : **03.25.79.00.00**

ENEDIS (Electricité)

Dépannage :

09.72.67.50.10

GRDF (Gaz)

Dépannage :

08.00.47.33.33



MÉDECINS

● **Dr Carole MENEGAULT**

Cabinet : 9 avenue des Lombards
Tel : **03.25.49.28.45**

● **Dr Angélique GALINET**

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **03.25.42.95.92**

● **Dr Maximilien GRAFTIEAUX**

Cabinet : 1 rue du Chêne
Prise de RDV : **Doctolib.fr**

● **Dr Carole MINA SANCHEZ**

Cabinet : 7 bis rue du Chêne
Tel : **03.25.72.14.30**

GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIEN ÉCHOGRAPHIES

● **Dr Nicolas BRISSART**

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **03.25.73.65.80**

KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinet : 15 bis route de Saint-Pouange

● **M. Ioan Cristian NACU**

Tel : **03.25.75.50.12 - 06.65.22.35.50**

● **M. Adrian ORBAN**

Tel : **03.25.75.50.12 - 06.50.30.77.01**

● **M. Silviu-Iulian MARTINESCU**

Tel : **03.25.75.50.12**

Cabinet : 41 rue Joséphine Baker

Tel : **03.25.49.14.17**

● **M. Pawel GALKOWSKI**

● **Mme Christine LAUMAIN**

● **M. Jean-Claude BALLIGAND**

● **M. Tomasz HAMALA**

INFIRMIERS

● **M. Romain BIENVENU**

● **Mme Cindy CARREY**

Cabinet : 35/39 rue Joséphine Baker
Tel : **03.25.45.97.60**

● **Mme Vanessa ERASSOFF**

● **Mme Pascale JACOB**

Cabinet : 16 rue Pierre Curie
Tel : **03.25.71.89.54**

● **Mme Marie-Christine HUBERT**

Cabinet : 1 rue du Chêne
Uniquement sur RDV au cabinet et à domicile
Tel : **06.08.05.15.11**

DENTISTE

● **Mme Thi Lien GROLIER**

Cabinet : 3 rue de la Liberté
Tel : **03.25.46.47.70**

SAGE-FEMME

● **Mme Catherine BRISSART**

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **06.64.84.63.16**

SOPHROLOGUE MASSAGE MIEUX-ÊTRE

● **Mme Leslie PARIS**

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **07.89.27.61.71**

Mail : contact@ankhka.com

GRAPHOTHÉRAPEUTE - ART-THÉRAPEUTE

● **Mme Céline MERCIER**

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **06.61.59.52.72**

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

● **Mme Florence NUYTTEN**

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **06.43.21.75.32**

ORTHOPTISTE

● **Mme Fiona MONNIOT**

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **07.80.96.19.07**

OSTÉOPATHES

Cabinet : 1 rue du Chêne

● **Mme Marie GROSJEAN**

Tel : **06.04.50.21.66**

● **M. Benjamin GUERRY**

Tel : **06.86.42.34.36**

Cabinet : 15 bis route de Saint-Pouange

● **Mme Aude GONDÉ**

Tel : **07.88.04.05.10**

PÉDICURES - PODOLOGUES

Cabinet : 1 rue du Chêne

● **M. Romain GUÉRARD**

Tel : **06.50.41.63.03**

● **Mme Claudia LENOIR**

Tel : **03.25.82.15.65 - 06.08.06.58.19**

PSYCHOLOGUES

Cabinet : 1 rue du Chêne

● **Mme Bénédicte BECARD**

Tel : **06.68.85.10.17**

● **Mme Justine DESPORTEAUX**

Tel : **07.56.85.84.14**

HYPNOTHÉRAPEUTES

● **Mme Justine DESPORTEAUX**

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **07.56.85.84.14**

● **Mme Natacha VAIRELLES**

Cabinet : 10 place A. Daudet
Tel : **06.08.32.07.58**

MAGNÉTISEUR

● **M. Bruno HENRIOT**

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **06.07.67.61.44**

PHARMACIE

Pharmacie des Lombards
9 avenue des Lombards
Tel : **03.25.82.35.08**

PERMANENCES JURIDIQUES

Lieu : Mairie de Rosières

Horaires : 9h00 à 11h00

Sur RDV : **09.62.63.75.48**

Dates :

Lundis 30 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril,
22 mai, 26 juin et 31 juillet 2023

RENCONTRE AVEC LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme CHUTRY

Permanence de 14h à 17h les 2^{èmes} mardis de
chaque mois.

Mairie de Saint-André-les-Vergers

Sur RDV : **03.25.79.08.45**

PERMANENCES SOCIALES

Assistante sociale de
secteur Pôle des solidarités
du Département :

Mme BANZET

Lieu : Mairie de Rosières

de 13h30 à 17h30

Permanences sur rendez-
vous : **03.25.46.44.71**

Dates :

Jeudis 12 et 19 janvier 2023

Jeudis 2, 9, 16 et 23 février 2023

Jeudis 9, 16 et 23 mars 2023

Jeudis 6, 13 et 20 avril 2023

Jeudis 4, 11 et 25 mai 2023

Jeudis 1^{er}, 8, 15 et 22 juin 2023

Jeudi 7 juillet 2023



OUI-NON?

Vous avez le choix

- **Vous souhaitez continuer à recevoir la publicité dans votre boîte aux lettres ?** Apposez cet autocollant sur votre boîte.



- **À l'inverse, la publicité encombre votre boîte ? Vous n'y prêtez pas attention ?** Sachez que vous ne la recevrez bientôt plus...

À compter du 2 février 2023, la distribution « toutes boîtes aux lettres » d'imprimés publicitaires non adressés sera interdite dans l'agglomération.

Seuls les habitants ayant donné leur autorisation continueront de les recevoir.

Cette autorisation doit être expressément affichée par l'apposition sur la boîte aux lettres d'une mention visible indiquant cette volonté.

La presse d'information n'est pas concernée par cette interdiction. Quel que soit votre choix, vous continuerez de recevoir l'information des collectivités.



- **Et toujours le bon geste de tri...**

Les bornes d'apport volontaire réservées à la collecte des papiers sont nombreuses dans l'espace public. Merci d'y déposer vos papiers.